

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2019_035

Séance du jeudi 11 avril 2019

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 04/04/2019

Présents : 15

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril l'assemblée régulièrement

Votants: 17

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Pour : 17

Contre : 0

**Secrétaire de séance: Alain
JAFFARD**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves
COMMANDRE, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric
FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Stephan MAURIN,
Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Michel
RIOU, Gilbert ROURE

Représentés: Yves SERVIERE par Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY
par Michel RIOU

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Matthias
CORNEVAUX, Dominique MOLINES

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul
COMMANDRE, Albert DOUCHY, Marie LION, Françoise THYSS

Objet: Eclairage public - plan de financement et approbation du devis - DE_2019_035

Monsieur le Maire présente au conseil le devis du SDEE pour les travaux de modernisation de l'éclairage public sur la commune. Le montant des travaux s'élève à 61 433 € HT - 73 719.60 € TTC

Le plan de financement proposé est :

Une subvention du SDEE de 21 904.47 € représentant 35.65 % du montant subventionnable.

Une subvention de l'Europe (FEDER) de 18 334.45 € représentant 29.84 % du montant subventionnable.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention complémentaire à la région pour atteindre un taux de subvention à 80 %. Ce serait une subvention de 14.51 % du montant subventionnable soit 8 914 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

AUTORISE monsieur le Maire à signer le devis et veiller au bon déroulement des travaux

MANDATE monsieur le Maire pour demander la subvention complémentaire auprès du conseil régional.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,

Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Alain Jaffard



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/05/2019 048-200057594-20190411-DE_2019_035-DE